

À transmettre par courriel à l'adresse : [sf-budgets@uqam.ca](mailto:sf-budgets@uqam.ca)  
Pour connaître les règles, veuillez vous référer au document [Orientations de gestion budgétaire](#).

Année financière	Période comptable	Date d'écriture	Récurrence
20__ - 20__	__-__	____-__-__	<p>Non, le virement s'applique uniquement à l'année financière courante.</p> <p>Oui, le virement doit modifier la base budgétaire.</p>

Description de l'écriture : \_\_\_\_\_ Approuvé par : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

UBR (6 caractères)	Compte * (5 caractères)	Augmentation Débit (au \$ près) *	Diminution Crédit (au \$ près) *	Commentaires (s'il y a lieu)
<b>Total</b>				<i>Note: Les débits et crédits doivent être égaux.</i>

\* Pour un compte de dépense (débutant par 5), le débit permet d'augmenter la disponibilité budgétaire; le crédit, l'inverse.  
\* Toute modification budgétaire sur un compte de salaire doit être accompagnée d'une modification sur le compte des avantages sociaux (AVS) qui y est relié.  
Se référer au document Orientations de gestion budgétaire de l'exercice financier en cours pour connaître les comptes et les taux des AVS à utiliser aux fins de modifications budgétaires.

Signature de la personne autorisée : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_